



Communiqué de presse

Mercredi 20 Février 2019

Pic de pollution : Paris annonce la gratuité du stationnement résidentiel jeudi

En raison d'un épisode de pollution atmosphérique en Ile-de-France, la Ville de Paris annonce la gratuité du stationnement résidentiel pour la journée de demain, jeudi 21 février.

AIRPARIF prévoit pour la journée de demain un épisode de pollution atmosphérique (particules PM10) dans toute la région Ile-de-France, entraînant le déclenchement de la procédure d'information du public.

Conformément aux dispositions prises par la Ville de Paris lors de pics de pollution atmosphérique, la Ville mettra en place le stationnement résidentiel gratuit pour la journée du jeudi 21 février.

En fonction de l'évolution de la situation dans les jours qui viennent, d'autres mesures complémentaires pourront être prises, comme des mesures de restriction de circulation à venir si le pic perdure.

La Ville de Paris appelle toutes les Parisiennes et les Parisiens à suivre les messages de prévention et à faire preuve de civisme en adaptant leurs comportements et en empruntant prioritairement les réseaux de transport en commun, le covoiturage ou tout mode de transport plus respectueux de l'environnement (notamment le vélo).

Contact presse : Marion Fonteny - 01 42 76 49 61 – presse@paris.fr